

Analyses 2010



**Le phénomène migratoire et ses causes :
déconstruire pour mieux comprendre**

Avec le soutien de la Communauté française

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Le phénomène migratoire et ses causes : déconstruire pour mieux comprendre

Ce mardi 20 avril 2010 a eu lieu la formation intitulée : « *Le phénomène migratoire et ses causes : déconstruire pour mieux comprendre.* ». Les organisateurs : la Commission Justice et Paix Belgique francophone en collaboration avec le Centre AVEC, ont eu le plaisir d'accueillir une quinzaine de participants dont une dizaine d'enseignants.

Depuis quelques années déjà, la Commission Justice et Paix Belgique francophone dispense à l'attention des enseignants de l'enseignement secondaire supérieur des formations sur les questions de Droits de l'Homme et de Justice sociale. Elle organise ces formations pour le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SEGEC). Habituellement, Justice et Paix définit elle-même ses thématiques de formation et envoie ses propositions au SEGEC qui les intègre ensuite dans son catalogue à destination des professeurs. Cependant, la formation « migrations » est née d'une demande particulière émanant directement du SEGEC. En effet, outre le fait que les flux migratoires font partie intégrante du programme des cours de géographie, un intérêt particulier semble s'être développé pour cette thématique et tout ce qu'elle peut englober dans le corps enseignant.

La Commission Justice et Paix Belgique francophone a alors souhaité s'allier l'expertise d'une autre association rompue à la réflexion et à l'analyse des « migrations » et de leurs conséquences notamment en Belgique. Il s'agit du Centre AVEC, centre de recherche et d'action sociale d'inspiration chrétienne. Ensemble, ils ont défini le contenu de la formation et ont décidé de la présenter comme suit :

« Il est indispensable aujourd'hui, d'être capable de décoder la complexité du phénomène migratoire et de tordre le cou à un certain nombre de clichés et de réductions simplificatrices. Dans ce but, un cadre théorique, s'appuyant sur des définitions précises, s'avère un outil de base pertinent. Il permettra d'englober les causes structurelles des migrations, les trajectoires d'insertion des migrants, l'impact des réseaux sociaux et les choix individuels. La formation devra nous permettre de développer une réflexion de fond sur les migrations d'hier et d'aujourd'hui et sur la société multiculturelle qui en résulte. Ensemble, à partir des situations vécues, nous entamerons ensuite une réflexion sur la nécessité de déconstruire les idées reçues sur le phénomène migratoire comme base de réflexion commune afin d'atteindre une culture de paix, de dialogue et de démocratie. » (Extrait du catalogue SEGEC).

La formation coordonnée par Laure Malchair (Chargée de projet de Justice et Paix) et Marie Peltier (Chargée de projet du Centre AVEC) s'est subdivisée en 3 modules. Le 1er module présenté par Frédéric Triest, chargé de projets auprès de Justice et Paix et ancien chercheur du CEDEM (Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations, Université de Liège), a servi à poser le cadre théorique. Par une analyse quantitative et qualitative, ce module a abordé les causes structurelles des migrations ainsi que le concept de carrière migratoire. Partant du constat que les migrations contemporaines se globalisent et se complexifient depuis le début des années '90, que les anciens schémas et cadres d'analyse des migrations ont de plus en plus de mal à rendre intelligible le fait migratoire, un concept nouveau a été développé par des chercheurs, celui de carrière migratoire. Celui-ci permet de mieux appréhender les causes structurelles des migrations, les trajectoires d'insertion des migrants dans les sociétés d'accueil, l'impact des réseaux sociaux et les choix individuels des migrants. Frédéric Triest a activement participé à la recherche, à l'élaboration et à l'explicitation de ce nouveau concept.

Le fruit de ce travail a été réuni dans un rapport de recherche intitulé « Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique », disponible sur le site du commanditaire de la recherche : le Ministère de la Politique Scientifique (http://www.belspo.be/belspo/ta/publ/academia_nieuwe_migraties.pdf).

Le second module a abordé « la réalité telle que vécue par les migrants entrés sur le territoire belge ». Pour tenter de mieux comprendre celle-ci, deux intervenants se sont répartis le travail. Tout d'abord, Sophie Hustinx, chargée de projets auprès de Justice et Paix et anciennement avocate au Barreau de Bruxelles spécialisée en droit des étrangers, a fait une présentation sur l'accès au territoire, les différentes procédures d'obtention des « papiers » et le statut des différentes catégories d'étrangers séjournant légalement ou illégalement en Belgique. Cette intervention avait pour but non seulement de rendre compte de la complexité des procédures de séjour, d'apporter des précisions sur un ensemble de termes utilisés très couramment dans nos médias mais jamais vraiment explicités (réfugiés, sans-papiers, centres fermés, MENA, etc.) et surtout de dépasser les appellations péjoratives afin de rencontrer les multiples visages des sans-papiers et leurs réalités à travers un parcours administratif souvent difficile. Jean-Marie Faux, chargé de projet auprès du centre AVEC, jésuite, docteur en philologie romane et en théologie, a ensuite abordé la thématique des étrangers de la seconde et troisième génération (ou les belges d'origine étrangère) présents en Belgique. Sa présentation a permis de broser les différentes problématiques qui se posent spécifiquement par rapport à ces nouvelles générations et les tentatives et mesures d'appréhension que l'Etat ou le secteur associatif ont pu développer ou tenter de développer face à ces constats. D'autres analyses de ce type et du même auteur se retrouvent sur le site du centre AVEC (<http://www.centreavec.be/>).

Enfin, l'après-midi a accueilli le troisième et dernier module. Celui-ci avait pour objectif de réfléchir ensemble à « l'interculturalité à Bruxelles ». Ce module présenté par Delphine d'Elia, formatrice auprès du CBAI (Centre Bruxellois d'Action Interculturelle), était basé sur l'échange. Ce moment de parole accompagné devait ainsi permettre de déconstruire certains clichés, de faire la différence entre les concepts de multiculturalité et d'interculturalité, d'apprendre les démarches de l'approche interculturelle telles que développées par M. COHEN-EMERIQUE et de réfléchir à des pistes concrètes de gestion interculturelle face à des situations difficiles rencontrées notamment par les enseignants dans leur classe. Pour plus d'informations quant à l'approche interculturelle, n'hésitez pas à consulter le site du CBAI : (<http://www.cbai.be/>).

La formation fut très riche en échanges, les évaluations anonymes recueillies sont globalement positives et nous pensons réitérer cette expérience collaborative. Les intervenants ont été très satisfaits de travailler ensemble et se sont trouvés complémentaires. Nous pointons également en positif la participation et l'ouverture de cette formation au secteur associatif et la demande spécifique de participants de poursuivre une réflexion en groupe sur cette thématique. Les réflexions menées durant la journée nous poussent dans le sentiment que les migrations restent un sujet polémique complexe qui interpelle chacun sur les perspectives d'avenir au niveau mondial et européen. Un nombre croissant de personnes se retrouve confronté à des expériences concrètes de rencontres et de cohabitations avec des migrants, ces personnes se posent des questions et ont parfois du mal à appréhender les enjeux d'un tel dialogue. Leur permettre de s'informer et de partager des moments de vie et de questionnements reste un moyen utile de remettre le(s) débat(s) au cœur des préoccupations quotidiennes et citoyennes. Plus que jamais nous restons convaincu que le sujet des

migrations continuera d'alimenter les grandes questions de demain et que participer à cette réflexion est incontournable.

Sophie Hustinx, chargée de projets
à la Commission Justice et Paix
Belgique francophone
Mai 2010